

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre

Le vingt-deux avril à dix-huit heures quinze

Le Conseil Municipal de la Commune de COURSAN

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Jacques Miro
sous la présidence de Monsieur Edouard ROCHER

Date de convocation du Conseil Municipal : le 16 Avril 2024

ETAIENT PRESENTS : MM. ROCHER, HERAIL, PECH, RUIZ, OROZCO, BREZET, LEFÈVRE,
PARACUELLOS, IMBERNON, MARONDA, GANDOLFO, BADIN, ALARD, AGUZOU, Mmes MATEILLE,
BOUTIE, SAUNIERE, SAOULI-SUCHAIL, PETREMANN DROUOT, IZARD, BOUSQUET

ABSENTS EXCUSES :

Madame POURTIER donne pouvoir à Monsieur ALARD

Madame FARGUES donne pouvoir à Madame SAUNIERE

Madame FEIT donne pouvoir à Monsieur GANDOLFO

Monsieur CALVO donne pouvoir à Monsieur ROCHER

Monsieur DURAND donne pouvoir à Monsieur AGUZOU

ABSENTS : Mme NAVARRO, M. BRIQUÉ

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Georges PARACUELLOS

Nombre de Conseillers en exercice : 28	Pour : 26
Présents ou représentés : 26	Abstention : 0
Votants : 26	Contre : 0

Domaine : 1. Commande publique

Sous domaine : 1.7 Actes spéciaux et divers

Objet : Construction d'une aire de remplissage et de lavage des pulvérisateurs et des machines à vendanger - Attribution des marchés

Monsieur le Maire informe ses collègues qu'une consultation dans le cadre de la procédure adaptée ouverte passée en application des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique, a été lancée le 6 février 2024 sur le BOAMP et sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics du Département de l'Aude. La date limite de remise des offres a été fixée au Vendredi 8 mars 2024 à 12 h 00.

La consultation est divisée en 2 lots :

Lot	Désignation
Lot n°1	TERRASSEMENT - GENIE CIVIL - RESEAUX DIVERS - CLOTURES ET PORTAIL
Lot n°2	EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES , ELECTROMECHANIQUES , ELECTRIQUES ET AUTOMATISMES

Pour le lot N°1 "Terrassement, Génie Civil, réseaux divers, clôtures et portail", les candidats, conformément aux stipulations du règlement de consultation devaient obligatoirement présenter deux solutions :

- Solution 1 - Offre de Base : mode de fondation avec préchargement général sur 6 mois minimum sous les ouvrages.
- Solution 2 - Offre Variante obligatoire : mode de fondation avec des pieux ancrés ou colonnes ballastées ancrés dans C2 compacte.

Toute autre variante à l'initiative du candidat était interdite pour chacun des lots.

Les critères d'attribution tels que définis dans le règlement de consultation étaient les suivants :

➤ **Critère n°1 : Prix de la prestation - 50 points**

Suivant la formule de notation suivante :

$$50 \times [2 - (\text{montant de l'offre du candidat} / \text{montant de l'offre la moins-disante})]$$

Si le prix d'une offre analysée est supérieur au double de l'offre moins disante, la note de celle-ci sera égale à 0.

➤ **Critère n°2 : Valeur technique - 50 points**

La note sera attribuée selon les sous - critères suivants :

- **Sous-critère 1 - sur 25 points**

- Analyse des contraintes, des spécificités du chantier et études préalables : 10 points
- Visite et analyse du site : 5 points
- Moyens, matériels et humains, mis en œuvre : 5 points
- Qualité des fournitures proposées : 5 points

Selon la grille de notation suivante :

Grille de notation	Sur 5 points	Sur 10 points
Très bien	5	10
Bien	3,75	7,5
Assez bien	2,5	5
Moyen	1,25	2,5
Insuffisant	0	0

- **Sous-critère 2 - Délais en jours calendaires - sur 25 points**

Selon la formule de notation suivante :

$$\text{Note délai} = 25 \times (\text{Délai le plus court} / \text{délai du candidat})$$

La valeur technique des prestations sur 50 points sera ensuite obtenue par application de la formule suivante :

$$\text{Valeur Technique} = 50 \times (\text{Note offre technique analysée} / \text{Note meilleure offre technique})$$

Pour cette consultation, 5 offres ont été déposées dont :

- lot N°1 - Terrassement, Génie Civil, réseaux divers, clôtures et portail : 4 offres
- lot N°2 - Equipements hydrauliques, électromécaniques, électriques et automatismes : 1 offre

Dans le cadre de l'analyse, une négociation sur la valeur technique et le prix a été lancée le 27 mars 2024 avec l'ensemble des candidats sur les 2 lots.

Le résultat de la consultation a été soumis à la CCAO, le lundi 8 avril 2024, à 9 h 00 et présenté à la Commission des Finances.

Les résultats sont les suivants :

Résultats - offres déposées							
Lot 1	Montant HT		Lot 2	Montant TTC	Total 2 lots	Montant HT	
	Base	Variante				avec Base	avec Variante
SPIE BATIGNOLLES MALET	269 654,00 €	308 047,00 €	SARL SALES	209 112,85 €		478 766,85 €	517 15+9,85 €
GILS	270 164,26 €	298 658,06 €				479 277,11 €	507 770,56 €
CAZAL	269 460,00 €	284 360,00 €				478 572,85 €	493 472,85 €
TPSM	329 135,00 €	313 135,00 €				538 247,85 €	522 247,85 €

A titre d'information, le montant inscrit au budget primitif est de 482 215 € HT

Il est indiqué que cette consultation fait l'objet de deux négociations techniques et financières notamment en vue de répartir les prestations de chaque lot afin d'optimiser les interventions de chaque entreprise.

Lors de la réunion de la CCAO, le maître d'œuvre nous a conseillé de choisir la variante compte tenu qu'elle est l'option qui semble aujourd'hui la plus sécurisante d'une part parce que nous ne pouvons pas prévoir si le pré-chargement va être efficace et d'autre part compte tenu que la plupart des bâtiments situés dans la zone ont été bâtis sur micropieux ou pieux (services techniques, caserne par exemple).

De plus, la différence entre les deux options est faible et l'enveloppe prévisionnelle en phase PRO est dépassé de 13 509,42 €. Cela permettra en outre de prévoir la mise en service à la fin de l'été 2024.

Il demande donc à ses Collègues de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Municipal,

VU la proposition de la Commission consultative d'Appel d'Offres du 8 Avril 2024

VU l'avis de la Commission des Finances du 8 Avril 2024

Où l'exposé de son Président et après avoir délibéré,

DECIDE :

De suivre la proposition de la Commission Consultative d'Appel d'Offres du 8 Avril 2024

D'attribuer le lot n°1 «Terrassement - génie civil - réseaux divers - clôtures et portail », à l'entreprise CAZAL (11140 SALLES SUR L'HERS), pour la somme de 284 360,00 € HT, correspondant à la solution 2 - offre Variante obligatoire : mode de fondation avec des pieux ancrés ou colonnes ballastées ancrés dans C2 compacte.

D'attribuer le lot n°2 « Equipements hydrauliques, électromécaniques, électriques et automatismes » à la SARL SALES (11000 CARCASSONNE) pour la somme de 209 112,85 € HT.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants avec les entreprises retenues ainsi que toutes les pièces s'y rapportant

PRECISE que les crédits correspondants seront inscrits au budget de la commune 2024.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix.

Ainsi fait et délibéré à COURSAN, les jour mois et an susdits

COURSAN, le 24 avril 2024

LE MAIRE.

Signé : Edouard ROCHER

SECRETARE DE SEANCE

Signé : Monsieur Georges PARACUELLOS

Cet acte est rendu exécutoire après
télétransmission en Préfecture
en date du 30/04/2024
et Publication sur le site internet de la ville
sur www.coursan.fr en date du 30/04/2024

Accusé de réception en préfecture
011-211101068-20240425-78-2024-DE
Date de télétransmission : 25/04/2024
Date de réception préfecture : 25/04/2024